

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à BERLIN

Catégories concernées : les professeurs d'allemand de toutes catégories, qui désirent améliorer leur connaissance de l'allemand et enseignent dans un établissement public **du second degré**, et sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Ce stage est également ouvert aux professeurs de disciplines non-linguistiques qui ont de bonnes connaissances de l'allemand et exercent dans les sections européennes.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent **eux-mêmes** leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 16

Dates du stage : du dimanche 23 juillet au samedi 5 août 2017

Lieu du stage : sera communiqué ultérieurement

Responsable pédagogique : Madame Kathrin Hahne- Goethe Institut - 17, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

Mode d'hébergement : logement chez des particuliers

Contenu :

Ce stage doit permettre aux participants de pratiquer de façon intensive la langue allemande, de renouveler leurs connaissances en matière de civilisation (pris au sens le plus large du terme, y compris dans sa dimension interculturelle), d'engager une réflexion sur l'enseignement de la civilisation et son intégration dans la pratique linguistique, d'élaborer des projets concrets de mise en œuvre pédagogique.

Objectifs :

Durant le stage, les participants devront :

- être mis en situation de pratiquer la langue allemande de façon intensive dans des situations et des registres variés,
- actualiser leur connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets,
- réfléchir sur l'enseignement de la civilisation allemande, par le biais d'une approche didactique centrée sur un projet et une réalisation à partir de thèmes d'études ;
- être entraînés à utiliser des techniques et des outils multimédia pour la mise en œuvre de projets pédagogiques.

Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, revêtus de tous les avis hiérarchiques, seront déposés auprès du rectorat avant le **20 janvier 2017**.

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à COLOGNE

Catégories concernées : essentiellement les professeurs de disciplines non-linguistiques, qui enseignent ou souhaitent enseigner dans les sections européennes, dans les filières bilingues ou dans les lycées préparant à la délivrance simultanée du baccalauréat et de l'Abitur (AbiBac).

Il est également ouvert à des professeurs qui désirent préparer l'examen donnant accès à une certification complémentaire en allemand, ainsi qu'aux professeurs d'allemand de toutes catégories qui enseignent dans un établissement public du second degré possédant une section européenne, et sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Education nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent eux-mêmes leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 16

Dates du stage : du lundi 31 juillet au vendredi 11 août 2017. Arrivée le dimanche 30 juillet – départ le samedi 12 août au matin.

Lieu du stage : sera communiqué ultérieurement

Responsable pédagogique : Madame Kathrin Hahne- Goethe Institut - 17, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

Mode d'hébergement : logement chez des particuliers

Contenu :

Ce stage permettra aux participants, à travers la découverte de la ville de Cologne, outre une pratique intensive de la langue, de renouveler leurs connaissances en matière de civilisation (pris au sens le plus large du terme), d'engager une réflexion sur les aspects linguistiques d'un travail interdisciplinaire, d'élaborer des projets concrets de mise en œuvre pédagogique.

Objectifs :

Durant le stage, les participants devront :

- être mis en situation de pratiquer la langue allemande dans des situations et des registres variés ; les stagiaires travailleront toute la matinée en tandem avec des enseignants allemands (professeurs allemands de DNL et/ou de français) dans le but d'améliorer leurs connaissances aussi bien dans le domaine linguistique que dans le domaine culturel.
- réfléchir sur les aspects linguistiques d'une approche didactique centrée sur un projet et débouchant sur une réalisation à partir de thèmes d'études en relation avec la ville et la région de Cologne, lieu d'implantation du stage et dans un cadre interdisciplinaire ;
- actualiser leur connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets, notamment par la découverte de la ville et /ou de la région où sera implanté le stage ;

Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, revêtus de tous les avis hiérarchiques, seront déposés auprès du rectorat avant le **20 janvier 2017**.

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à VIENNE

Catégories concernées : les professeurs d'allemand de toutes catégories, qui enseignent dans un établissement public du second degré (enseignement général, technologique et professionnel), et sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Education nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent eux-mêmes leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 18

Dates du stage : du mardi 18 juillet au dimanche 30 juillet 2017.

Lieu du stage : Vienne Kardinal König Haus - Kardinal-König-Platz - 31130 Wien - Österreich

Responsable : M. Norbert Habelt - Bundesministerium für Unterricht, Kunst und Kultur - Minoritenplatz 5 - 1014 VIENNE

Organisation : M. Klaus Reisinger - Verein zur Förderung multikultureller Kommunikation

Courriel : klaus.reisinger@kulturundsprache.at

Mode d'hébergement : chambre individuelle.

Thème : **Discours sur l'Autriche – Parler de l'Autriche**

Discours sur l'Autriche est le titre d'un ouvrage paru en 1995 (année de l'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne) dans lequel des scientifiques, écrivains, artistes et journalistes de renom tentèrent de répondre à des questions telles que « Qu'est-ce que l'Autriche ? » ou « Qu'est-ce que l'Autriche veut devenir eu égard à son évolution, notamment depuis la Seconde Guerre mondiale ? ». Ces *Discours sur l'Autriche* se référaient à deux essais :

D'une part au texte du poète et dramaturge autrichien Anton Wildgans (1881-1932) dont le *Discours sur l'Autriche*, rédigé en 1927, fut publié en 1930 ; et d'autre part au *Nouveau discours sur l'Autriche* que publia en 1984 le neurologue et psychiatre autrichien, spécialiste du suicide, Erwin Ringel (1921-1994) dans lequel il livrait une prise de position critique vis-à-vis du *Discours* de Wildgans.

Les deux écrits ont pour thème deux périodes importantes de l'histoire autrichienne :

Le *Discours* d'Anton Wildgans reflète la période de la première République d'Autriche (1918-1933/34), une période durant laquelle un petit Etat, dont on disait qu'il ne pouvait survivre, chercha à trouver une identité autrichienne qui n'avait jamais existé dans l'Etat multinational qu'était la Monarchie des Habsbourg. Wildgans ne fut plus témoin du moment où cette tentative finit par aboutir, en 1933/34, lors de l'avènement d'un Etat austro-fasciste, qui, de 1938 à 1945, devint une partie du IIIe Reich et, à ce titre, co-responsable des crimes de guerre et de l'Holocauste.

Le *Discours* d'Erwin Ringel s'adressait à une société autrichienne qui, dans les décennies d'après-guerre, était en quête d'une identité. Il l'encouragea à rechercher cette identité en se livrant à une autocritique pour se

confronter à l'histoire autrichienne de 1938 à 1945 et à faire face, en toute conscience, au passé national-socialiste refoulé de l'Autriche.

Les *Discours* de 1927, 1984 et 1995 ont fait place à des discussions, très nombreuses : sur le passé « glorieux » de l'Autriche à l'époque de la Monarchie, les années 33/34 à 38 ainsi que la période de 1938 à 1945. Aujourd'hui encore, dans le contexte de l'évolution politique de l'UE mais aussi du pays lui-même, de nombreuses Autrichiennes et Autrichiens se posent les questions suivantes : « Qu'est-ce que l'Autriche ? », « Qu'est-ce que l'Autriche veut devenir » ou encore « Dans quelle direction l'Autriche va-t-elle compte tenu des défis de politique intérieure et extérieure qui se présentent à elle ? »

Les participants au stage se familiariseront avec ces questions grâce à des discussions. Ils pourront avoir un aperçu de l'Autriche d'aujourd'hui et peut-être aussi de celle de demain en abordant des thèmes concernant son histoire et son actualité.

« C'est par la discussion que les gens se rapprochent les uns des autres » : ce dicton autrichien sera la devise du stage !

Contenu :

- L'histoire et l'identité autrichienne, en particulier de 1945 à nos jours
- La langue autrichienne
- L'Autriche à travers la littérature, la musique, la peinture, le cabaret, le cinéma
- L'Autriche et ses musées
- L'approche théâtrale dans les cours d'allemand langue étrangère
- Le quotidien en Autriche à travers l'exemple de Vienne – enquêtes dans divers quartiers viennois
- Nouveaux documents pédagogiques pour aborder la civilisation autrichienne en cours

Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, revêtus de tous les avis hiérarchiques, seront déposés auprès du rectorat avant le **20 janvier 2017**.